

REGLES DE SOUMISSION DES ARTICLES CONSIGNES AUX AUTEURS

La Revue de l'Entrepreneuriat est une revue bilingue. Les articles sont publiés dans deux langues (français et anglais). Nous souhaitons accroître la visibilité des auteurs publiés dans la Revue de l'Entrepreneuriat et permettre la soumission d'articles en anglais. Pour cela nous demandons aux auteurs dont les articles acceptés sont en français de les traduire en anglais. Les auteurs supportent le coût d'un *copy-editing* afin de s'assurer de la qualité de l'anglais.

La soumission d'un article à la Revue de l'Entrepreneuriat comporte deux documents :

- le texte complet de l'article rendu anonyme ;
- une page de présentation des auteur-es et de leurs coordonnées

Pour soumettre leur article à la Revue de l'Entrepreneuriat, les auteur-es doivent strictement suivre les recommandations suivantes :

> CONSIGNES POUR LE TEXTE PRINCIPAL :

Le texte complet de l'article soumis est en version Word et complètement rendu anonyme. Il comprend un résumé en français de 100 mots maximum et 5 mots clés (en Times New Roman corps 12), également un résumé en anglais de 100 mots et 5 mots clés (en Times New Roman corps 12).

- Les auteur-es veillent à ce qu'ils ne puissent pas être identifié-es dans le corps du texte.
- Les textes sont dactylographiés en Times New Roman corps 12 avec un interligne 1,5 et des marges de 2,5 cm (en haut, en bas, sur la droite et sur la gauche) en format A4 recto seulement.
- Les paragraphes sont justifiés des deux côtés. Le document est paginé (au centre du pied de page).
- Les rares notes de bas de page sont au caractère Times 10 ; elles sont numérotées.
- L'article ne doit pas dépasser 40 pages, figures, tableaux, annexes et bibliographie compris.
- Les tableaux, graphiques ou schémas doivent être noirs sur fond blanc ; ils figurent dans le corps du texte ; ils sont numérotés de manière indépendante au titre ou sous-titre dans lesquels ils s'insèrent. Chaque tableau (ou figure) est précédé d'un titre court et de la source, s'il est emprunté. Ce titre est centré.
- Les titres et sous-titres sont numérotés de façon numérique : 1 puis 1.1, 1.2 pour les sous-titres etc. Ils sont en caractère gras. Un saut de ligne précède et suit chaque titre ou sous-titre. Chaque titre ou sous-titre est annoncé. Un « chapeau » de quelques lignes sous un titre principal (1 ou 2) présente les sous-titres. Ainsi, il ne peut y avoir un titre 2.1 suivant directement un titre 2 sans que quelques lignes ne s'intercalent à des fins de présentation et de structuration de la section.

- L'introduction et la conclusion ne sont pas numérotées. Elles sont en caractère gras.
- Les références bibliographiques situées dans le texte comportent, entre parenthèses, le nom de tous les auteurs lors de la première citation (et pas seulement celui du premier auteur lorsque la référence est une œuvre collective ou une coordination collective), ainsi que l'année de la publication et, éventuellement, la page citée sous la forme suivante : (Albert, 1991 : 351). A partir de la deuxième citation, le texte fait référence au nom du premier auteur suivi de « et al., ». Quand la citation comporte deux auteurs, les deux auteurs cités sont espacés de (et) dans la version française du texte ou (and) dans sa version anglaise. L'utilisation du signe & n'est pas autorisée.

> CONSIGNES POUR LA PAGE D'INFORMATION SUR LES AUTEURS

La page d'information sur les auteurs soumettant l'article comporte les informations suivantes :

- le titre de l'article,
- le nom complet des auteur-es,
- leur titre (grade) et leur affiliation complète,
- l'adresse électronique à laquelle les commentaires des évaluateurs seront envoyés,
- un résumé de 100 mots maximum (en français) et un résumé en anglais,
- 5 mots clés en français ; 5 mots clés en anglais.

> CONSIGNES POUR LE RESUME

Le résumé doit être factuel et informatif. Il indique le gap en littérature (what ?), pourquoi il est important de le combler (why ?) et comment l'article y contribue (y compris le cadrage théorique et la méthodologie de recherche) (how ?). Le résumé présente donc la problématique, le résultat principal et les contributions majeures théoriques et managériales. Les références bibliographiques sont évitées, de même que les abréviations.

> CONSIGNES RELATIVES AUX REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- La bibliographie, classée par ordre alphabétique, est située à la fin du document ; elle est en police Times New Roman corps 12. Elle comporte un retrait à la deuxième ligne.

Références d'articles selon la méthode APA :

Barnes, L.B. (1988). Incongruent hierarchies: Daughters and younger sons as company CEOs. *Family Business Review*, 1(1), 9-21.

Garcia, P. R. J. M., Sharma, P., De Massis, A., Wright, M., and Scholes, L. (2019). Perceived Parental Behaviors and Next-Generation Engagement in Family Firms: A Social Cognitive Perspective. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 43(2), 224–243

Références d'ouvrages

Gersick, K.E., Davis, J.A., McCollom-Hampton, M., and Lansberg, I. (1997). *Generation to Generation: Life cycles of the family business*. Boston: Harvard Business School Press.

Références de chapitres d'ouvrages

Memili, E., Eddleston, K.A., Zellweger, T.M., Kellermanns, F.W., and Barnett, T. (2010). The importance of looking toward the future and building on the past: entrepreneurial risk taking and image in family firms. In A. Stewart, G.T. Lumpkin, and J.A. Katz (Eds.), *Advances in*

Entrepreneurship, Firm Emergence and Growth: Entrepreneurship and Family Business (Volume 12, pp. 3-29). Bingley, UK: Emerald Group Publishing.

Références issues d'un site Internet

Les auteur-es veillent à ce que la référence soit effectivement accessible et que l'adresse ait une sérieuse chance de perdurer :

Allouche, J. et Amann, B. (1997). *Le second marché au coeur de l'aventure entrepreneuriale française*. Plaquette officielle de l'anniversaire du Comité du second marché, décembre (<http://www.univ-pau.fr/~amann/efmain.html>).

> PERMISSIONS

Tout document ou matériau directement reproduit dans le texte doit obtenir la permission écrite de son auteur-e initial-e pour cette reproduction. Le (ou les) auteur(-es) soumettant le texte contenant ce document ou matériau à la revue de l'entrepreneuriat sont responsables de cette utilisation.

Par la soumission d'un article à la Revue de l'Entrepreneuriat, le ou les auteur(s) certifie(nt) que l'article concerné est uniquement et totalement le résultat d'un travail individuel et/ou collectif de recherche ; que toutes les sources qui ont été exploitées sont clairement indiquées dans le corps du texte et figurent dans la liste bibliographique en annexe ; qu'il n'a jamais été soumis en l'état à aucun autre éditeur, à aucune autre revue.

Par la soumission d'un article à la Revue de l'Entrepreneuriat, le ou les auteur(s) déclare(nt) avoir été informé(s) des conséquences disciplinaires ou juridiques en cas de plagiat ou de manipulation intentionnelle des données collectées.

> PROCESSUS D'ÉVALUATION

Pour toute nouvelle soumission, le secrétaire de rédaction s'assure de la conformité aux normes de la Revue de l'Entrepreneuriat ; il vérifie également les taux de plagiat. Les rédactrices en chef examinent ensuite les soumissions et décident :

- un rejet immédiat (Desk Reject) quand la soumission n'entre pas dans la ligne éditoriale de la revue ou ne présente pas une qualité suffisante pour un article académique ;
- ou la poursuite du processus d'évaluation. Les soumissions sont affectées aux rédacteurs associés qui désignent deux évaluateurs qui disposent de 45 jours pour rendre leur avis.

La soumission d'articles en anglais entraîne un processus de révision de l'article en anglais.

Une présentation détaillée du processus d'évaluation est consultable à partir du lien suivant (Youtube):

https://www.youtube.com/watch?v=Q0X7c9PPbgU&ab_channel=RevueDeL%27Entrepreneuriat

> DESK REJECTION

Les soumissions considérées comme inappropriées au regard de la ligne éditoriale de la revue, d'un développement insuffisant de l'article considéré ou ne répondant pas aux critères de formalisation d'un article scientifique sont retournées aux auteur-es sans entrer formellement dans le processus d'évaluation et sont rejetés. La décision de rejet à ce stade est non réversible.

> DECISIONS DE PUBLICATION

La sélection définitive des articles admis pour publication se fait par les rédactrices en chef, en coordination avec les rédacteurs associés et sur recommandation des évaluateurs, après un processus d'évaluation anonyme recourant au moins à deux évaluateurs différents. Les recommandations et contenus des évaluations sont accessibles aux auteurs. Pour chaque article soumis, les rédactrices en chef adressent une lettre de réponse aux auteur-es, ainsi que les rapports de chaque évaluateur.

> CONSIGNES DE FORME UNE FOIS LE TEXTE ACCEPTE POUR PUBLICATION :

Lorsque les auteurs reçoivent la décision éditoriale de publication, ils doivent retourner aux rédactrices en chef et au secrétaire de rédaction, par mail aux adresses ci-dessous, l'article formaté pour la publication numérique de l'article.

Les présentations des auteurs, les résumés en français et en anglais, ainsi que le texte principal sont rassemblés dans un seul document (tout en se conformant aux consignes de forme expliquées plus haut).

c.barredy@parisnanterre.fr
berangere.deschamps@univ-grenoble-alpes.fr
Hedi.Yezza@USherbrooke.ca

La Revue de l'Entrepreneuriat étant bilingue anglais/français, les articles acceptés, en anglais, sont publiés en ligne sur CAIRN INTERNATIONAL.

> DROITS D'AUTEURS

Les auteur-es dont les manuscrits ont reçu une acceptation définitive pour publication dans la Revue de l'Entrepreneuriat se verront soumettre un formulaire indiquant qu'ils renoncent à leurs droits d'auteur-es et qu'ils autorisent la publication de l'article au profit de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation.